

## 34. Discours

### De la théorie...

1. Le terme de *discours* (mot issu du latin *discursus*, « discours, conversation ») désigne en langue standard généralement un exposé oral ou, plus rarement, un exposé écrit (*Discours de la méthode*, Descartes).

2. En linguistique, la notion de discours est difficile à définir tant elle diffère d'une théorie linguistique à l'autre. Aussi, le *Dictionnaire de l'Éducation* propose-t-il cette définition qui essaie de réconcilier toutes les parties : « Production orale ou écrite, porteuse d'un message comportant un certain nombre de mots, et émise avec une intention de communication ; résultat d'une utilisation individuelle et relativement libre des structures linguistiques ; énoncé ou groupe d'énoncés organisés en séquences cohérentes et pouvant être identifiés comme satisfaisant une ou plusieurs fonctions langagières. » Ainsi défini, le mot *discours* renvoie aussi bien aux réalisations orales qu'écrites de la langue : *discours oral*, *discours écrit*.

3. Dans ces conditions, il était inévitable que les concepts de discours et de \*texte se rejoignent, s'entremêlent et fassent débat, certains linguistes se refusant même à toute distinction, comme C. Fuchs qui propose la définition suivante : « objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) ». (1975).

4. Le discours a toujours fait l'objet de nombreux classements. Mais, toute typologie est tributaire des critères retenus. Si, par exemple, on choisit comme critères les fonctions de la langue, une *typologie des discours* inclut :

1. le discours à caractère *expressif* (qui caractérise la lettre d'amour),
2. le discours à caractère *informatif* (objet de l'article de presse),
3. le discours à caractère *incitatif* ou *conatif* (qui est propre à la publicité),
4. le discours à caractère *poétique* (dont est fait le conte),
5. le discours à caractère *ludique* (illustré par la devinette).

(Classement proposé par le *Dictionnaire actuel de l'éducation*  
d'après la typologie de R. Jakobson).

5. Le discours s'organise autour de plusieurs *modes* qui sont autant de « principes d'organisation de la matière linguistique, principes qui dépendent de la finalité communicative que se donne le sujet parlant ». Ces modes d'organisation du discours peuvent être regroupés en quatre : l'énonciatif, le descriptif, le narratif et l'argumentatif. (P. Charaudeau, 1994).

6. En conséquence, faire une *analyse de discours* – approche difficile parce que, multidisciplinaire, elle fait appel à de nombreuses disciplines (sociologie, psychologie, linguistique, etc.) – revient à :

1. analyser les composantes de la \*situation de communication qui se rapportent au discours étudié,
2. reconnaître le type de discours et ses modes d'organisation (le même discours pouvant faire appel à plusieurs modes : un discours à caractère incitatif, comme celui de la publicité, « décrit » et « argumenté »),
3. étudier le contenu lexico-sémantique de la langue utilisée et son adéquation au type de discours.

## ...à la pratique

1. Les méthodes ont toujours pris en compte, à des degrés divers, la notion de discours. Les \*méthodes SGAV font déjà la distinction entre discours oral et discours écrit (et leur code respectif), mais la vision qu'elles ont du discours est plus *grammaticale* que *textuelle*.

Les exercices qu'elles proposent servent davantage à améliorer les connaissances des élèves qu'à les initier au discours qu'illustre un texte. On apprend plus aux élèves à faire des phrases correctes qu'à exprimer une intention.

2. La théorie de l'énonciation et l'approche communicative vont mettre en valeur le discours (ses figurations orales et écrites) et faire travailler linguistes et auteurs sur sa spécificité. Ceux-ci proposent dans leurs manuels des exercices sur la situation de communication (et le type de discours), sur les modes d'organisation du discours (et les intentions énonciatives du locuteur / scripteur), sur la langue (et ses \*registres).

3. Le CECR, étant donné l'approche actionnelle qu'il préconise, distingue logiquement une compétence discursive qu'il inclut dans la compétence \*pragmatique. La compétence discursive « permet à l'utilisateur / apprenant d'ordonner les phrases en séquences afin de produire des ensembles cohérents. Elle recouvre

- . la connaissance de l'organisation des phrases et de leurs composantes,
- . la capacité à les maîtriser,
- . la capacité de gérer et de structurer le discours en termes d'organisation thématique, de cohérence et de cohésion, d'organisation logique, de style et de registre, d'efficacité rhétorique, de principe coopératif (maximes conversationnelles de Grice, 1975) ».

Pour évaluer cette compétence discursive, il propose quatre échelles de A1 à C2 : souplesse, tours de parole, développement thématique, cohérence et cohésion.

(Chapitre 5 § 5.2.3.1.)

4. Bien avant l'écllosion de l'approche actionnelle, de nombreux auteurs de méthode ont mis en application ces principes, notamment G. Capelle qui a cosigné, entre autres, *Accord 1* et *Taxi 1*.

À l'oral : à partir d'un dialogue enregistré entre un touriste et l'employé d'un office de tourisme, les auteurs de *Accord 1*, saisissent, dès l'unité 3 du dossier 1, l'occasion d'une leçon sur l'interrogation pour montrer que, sur les trois énoncés possibles d'une question, deux relèvent de la langue standard, le troisième de la langue soutenue. (exercice visant la capacité à maîtriser les registres du discours).

À l'écrit : les auteurs de *Taxi 1*, à la leçon 31, proposent cet exercice : « À partir des indications suivantes, résumez la vie amoureuse du sculpteur Auguste Rodin. Utilisez *le, en, de...à, jusqu'en, à partir de..., plus tard* ». (exercice visant la capacité de structurer le discours en termes d'organisation logique).

## Testez vos connaissances

Cochez la bonne case

	Vrai	Faux
1. Un discours ne peut être qu'oral.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les modes d'organisation du discours sont indépendants des intentions des locuteurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. L'analyse de discours relève de plusieurs disciplines.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La première approche à s'intéresser à la compétence discursive a été l'approche communicative.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>